

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agencé de la "Gazette des Campagnes."



Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.

ABONNEMENT :
 \$1. PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :
 \$1. PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Nomination de deux nouveaux cardinaux, dont l'un pour le Canada.—La première année d'établissement de l'Académie de St. Augustin, ayant pour fondateur le Révd. M. F. Pilote.—Distribution des prix aux élèves du Collège de Ste. Anne.—Liste officielle des élèves gradués à l'Université Laval, pour l'année 1878-79.—Changements qui ont eu lieu dans la direction du Collège de Ste. Anne, pour l'année commençant au 1er Septembre prochain.—Notre Législature Provinciale : Résolutions proposées par l'Hon. Premier Ministre M. Joly, en ce qui a rapport à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur.—Demande de documents par M. A. E. Gagnon, député de Kamouraska, au sujet des soumissions pour la publication du *Journal d'Agriculture*.—Le Gouvernement Provincial devra proposer un octroi de \$400 en faveur de la *Gazette des Campagnes*.

Causerie Agricole : Défrichement des terrains incultes ou fiches.—Terrains incultes non caillouteux.—Terrains incultes caillouteux.—Défrichement des terrains marécageux.

Sujets divers : Rechaussage des plantes.—Le temps des récoltes.—Utilité des instruments d'agriculture.—Chevaux bargaoux.

Choses et autres : Avantage de bien calculer en agriculture.—Avidité du gain chez le cultivateur.—Fromagerie à St. Antoine, comté de Verchères.—Exportation de grains au port de New-York.—L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Recettes : Moyen de détruire la Chrysome des patates ; diverses expériences faites dans ce but.—Emploi de la suie contre certains insectes.

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la *Gazette des Campagnes* que nous leur expédierons, avec les lers numéros de la Gazette, le commencement du feuilleton : *Les Campagnes de Minuit*, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

Les journaux des Etats-Unis disent qu'il est rumeur que deux nouveaux cardinaux américains seront nommés prochainement, dont un pour le Canada. Cette rumeur cause beaucoup d'excitation parmi les catholiques de New-York.

Au mois d'août 1878, nous signalions à l'attention de nos lecteurs l'établissement à St. Augustin, comté de Portneuf, d'une institution académique à l'usage des jeunes filles, ayant pour fondateur le Révd. M. F. Pilote, curé de St. Augustin. Cette institution a obtenu un brillant succès dès sa première année de fondation, comme nous le fait voir le rapport suivant, que nous empruntons au *Courrier du Canada* :

" Nous avons eu le plaisir d'assister mardi, 1or juillet, à l'examen des élèves de l'académie de St. Augustin. Cette institution dont la date de fondation remonte seulement à une année, est en voie de prospérer.

" L'Académie de St. Augustin est une espèce de couvent dirigé par des demoiselles qui ont l'intention de fonder une communauté religieuse sous le nom de Sœurs de l'Immaculée-Conception. Le programme de l'académie, c'est de former des mères de famille. Dans ce but, on n'enseigne aux enfants que les connaissances utiles et nécessaires.

" L'examen qui a eu lieu mardi, a démontré que cet excellent programme avait été suivi avec une sévère exactitude.

" Les élèves ont bien répondu aux questions posées. On nous a exhibé des pièces de travail fort bien exécutées.

" Cette académie devrait être encouragée d'une manière toute spéciale.

" A l'examen étaient présents l'hon. Surintendant de l'Education et les deux représentants du comté, l'hon. M. Langelier et M. R. P. Vallée."

— Le manque d'espace nous empêche de publier au complet la liste des prix mérités par les élèves du